

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 29.05.2013

Version 15.1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Numéro d'Enregistrement Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir

REACH paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit chimique pour la synthèse

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche

techni que de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440

Service responsable EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral(e), H302 Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xn Nocif R22 Xi Irritant R41

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT ÁVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s) Xn Nocif

Phrase(s) R 22-41 Nocif en cas d'ingestion. Risque de lésions oculaires graves. Phrase(s) S 26-39 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse

3.1 Substance non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Numéro Classification

d'enregistrement

Hydrogène peroxyde (>= 25 % - < 35 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

7722-84-1 01-2119485845-22- Liquide comburant, Catégorie 1, H271 XXXX Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merck-chemicals.com

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Toxicité aiguë, Catégorie 4, H302 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Non Chimique (Concentration)
No.-CAS Classification

Hydrogène peroxyde (>= 25 % - < 35 %)

7722-84-1 R5

O, Comburant; R8 Xn, Nocif; R20/22 C, Corrosif; R35

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, Perte de conscience, Diarrhée, Nausée, Vomissements, Migraine, Convulsions, convulsion musculaire, insomnie, choc, Irritation et corrosion, conjonctivite Risque de lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Effet comburant par libération d'oxygène.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10).

Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper (par exemple protection contre la surpression).

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de la lumière. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles.

Conserver entre +2°C et + 25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de séc urité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base Valeur Valeurs limites Remarques

seuil

Hydrogène peroxyde (7722-84-1)

FVL Valeur Limite de 1 ppm Limite Indicative

Moyenne d'Exposition 1,5 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Hydrogène peroxyde (7722-84-1)

DNEL travailleurs, Effets locaux par inhalation 3 mg/m³

court terme

DNEL travailleurs, long Effets locaux par inhalation 1,4 mg/m³

terme

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 1,93 mg/m³

court

DNEL consommateur, Effets locaux par inhalation 0,21 mg/m³

long terme

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Hydrogène peroxyde (7722-84-1)

PNEC Eau douce 0,0126 mg/l

PNEC Eau de mer 0,0126 mg/l

PNEC Dégagement intermittent d'eau 0,0138 mg/l

PNEC Station d'épuration des eaux usées 4,66 mg/l

PNEC Sédiment d'eau douce 0,47 mg/kg

PNEC Sédiment marin 0,47 mg/kg

PNEC Sol 0,0023 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: latex de caoutchouc

Epaisseur du gant: 0,6 mm

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant: 0,11 mm Temps de pénétration: > 30 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 706 Lapren® (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre NO

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme liquide

Couleur incolore

Odeur légère

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

pH 2 - 4

à 20 °C

Point de fusion -26 °C

Point/intervalle d'ébullition 107 °C

à 1.013 hPa

Point d'éclair Pas d'information disponible.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Limite d'explosivité, inférieure Pas d'information disponible.

Limite d'explosivité, supérieure Pas d'information disponible.

Pression de vapeur env.18 hPa

à 20 °C

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Densité relative 1,11 g/cm³

à 20 °C

Hydrosolubilité Pas d'information disponible.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition > 100 °C

Viscosité, dynamique Pas d'information disponible.

Propriétés explosives Non classé parmi les explosifs.

Propriétés comburantes Pouvoir oxydant

9.2 Autres données

non

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

sensible à la chaleur Sensibilité à la lumière

Stabilisant

Disodium pyrophosphate

Acide phosphorique

Ammonium nitrate

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

hydrazine et dérivés, hydrures, substances combustibles, Éther, anhydrides, Oxydants, Substances organiques, peroxydes, permanganates, solvant organique, composés nitrés organiques, laiton, Métaux alcalins, sels alcalins, Métaux alcalino-terreux, Métaux, oxydes de métaux, sel de métaux, non-métaux, oxydes non métalliques, Aldéhydes, Alcools, Amines, Ammoniaque, acides, alcalis forts, Acétaldéhyde, Acétone, charbon actif, aniline, Plomb, Poudres métalliques, acide acétique, Anhydride acétique, Potassium, iodures, permanganate de potassium, Méthanol, sodium, huiles, phosphore, Oxydes de phosphore, acide sulfurique concentré, Métaux lourds

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

argent, en poudre

hydroxydes alcalins, avec, Métaux lourds

vinyle acétate, avec, Catalyseur

Réactions exothermiques avec :

hydroxydes alcalins, Métaux, Acide nitrique, zinc oxyde, sel de métaux

phénol, avec, catalyseurs métalliques

10.4 Conditions à éviter

Chauffage.

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

résorption

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube

digestif.

Estimation de la toxicité aiguë: 1.667 mg/kg

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles:, irritations des muqueuses

Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l; 4 h; vapeur

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Après action prolongée du produit chimique: Provoque des brûlures de la peau.

Irritation des yeux

conjonctivite

Mélange provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:

Migraine, Vertiges, Nausée, Vomissements, Diarrhée, insomnie, convulsion musculaire,

Convulsions, Perte de conscience, choc

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants

Hydrogène peroxyde

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 500,1 mg/kg

Avis d'expert

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 11,1 mg/l; vapeur

Avis d'expert

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

En cas d'utilisation appropriée, aucune perturbation dans les stations d'épuration n'est à craindre

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Hydrogène peroxyde

Toxicité pour le poisson

CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 16,4 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 Daphnia magna: 2,3 mg/l; 48 h (ECOTOX Database)

NOEC Daphnia magna: 0,63 mg/l; 21 d (Fiche de données de sécurité extér.)

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Toxicité pour les algues

IC50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 5,7 mg/l; 72 h (ECOTOX Database)

Taux de croissance NOEC Skeletonema costatum: 0,63 mg/l; 72 h (Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour les bactéries

Essai en statique CE50 boue activée: 466 mg/l; 30 min

OCDE Ligne directrice 209

Essai en statique CE50 boue activée: > 1.000 mg/l; 3 h

OCDE Ligne directrice 209

Biodégradabilité

Facilement biodégradable.

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative a ux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vi gueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés c omme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 2014

14.2 Nom d'expédition des Peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse

Nations unies

14.3 Classe5.1 (8)14.4 Groupe d'emballageII14.5 Dangereux pour--

l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Sans rapport

Transport aérien (IATA)

822287 Code produit

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

14.1 Numéro ONU UN 2014

14.2 Nom d'expédition des HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe 5.1 (8) 14.4 Groupe d'emballage Ш 14.5 Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à OHi

prendre par l'utilisateur N'est pas autorisé au transport

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU **UN 2014**

14.2 Nom d'expédition des HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION

Nations unies

14.3 Classe 5.1 (8) 14.4 Groupe d'emballage Ш 14.5 Dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à oui

prendre par l'utilisateur

No EMS F-H S-Q

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux 96/82/EC

dangers liés aux accidents La Directive 96/82/CE ne s'applique pas majeurs (Réglementation

relative aux Installations Classées)

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la

jeunesse au travail.Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances non réglementé

qui appauvrissent la couche d'ozone

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement non réglementé

européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia

nt la directive 79/117/CEE

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Règlement (CE) No 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques

dangereux

non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites réglementaires respectives (> 0.1 % (w/w) réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage 5.1B

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H271		
1141	I CULDIOVOUUCI I	explosion: comburant

puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R35 Provoque de graves brûlures.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle (Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations

sur sites industriels

SU9 Fabrication de substances chimiques fines

SU 10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

PC19 Intermédiaire

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC1	Utilisation dans des	processus fermés.	exposition improbable

PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter

des possibilités d'exposition.

PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles

(contacts multiples et/ ou importants)

PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non

spécialisées

PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations

spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage

spécialisée, y compris pe-sage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 Fabrication de substances ERC2 Formulation de préparations

ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui

ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation

d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 1010 t

Remarques (par rapport à la substance pure)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par 360

année

822287 Code produit

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Facteur d'Emission ou de 0,10 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de 0.50 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de 0,10 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Utilisation d'équipements de réduction des émissions. Eau Utilisation d'équipements qui réduisent les émissions dans

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des

Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Pourcentage retiré des eaux usées 97 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de

l'utilisation)

Liquide movennement volatil

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de Liquide moyennement volatil

l'utilisation)

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec LEV et bonne ventilation générale

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC8a, PROC9

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de

l'utilisation)

Liquide moyennement volatil

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation < 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec LEV et ventilation générale accrue

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC14

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de

l'utilisation)

Liquide moyennement volatil

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec LEV et ventilation générale accrue

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Environnement

cs	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC1		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC2		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC4		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6a		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6b		Eau douce	0,61	EUSES

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.2	PROC1	long terme, par inhalation, systémique	< 0,01	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC2	long terme, par inhalation, systémique	0,35	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC3	long terme, par inhalation, systémique	0,71	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC8b	long terme, par inhalation, systémique	0,89	ECETOC TRA, modifié
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, systémique	0,71	ECETOC TRA, modifié
2.3	PROC4	long terme, par inhalation, systémique	0,99	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC5	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC8a	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.4	PROC9	long terme, par inhalation, systémique	0,64	ECETOC TRA, modifié
2.5	PROC10	long terme, par inhalation, systémique	0,91	ECETOC TRA, modifié
2.5	PROC14	long terme, par inhalation, systémique	0,91	ECETOC TRA, modifié

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contrair e).

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communication in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck ScIDeEx® sur www.merck-chemicals.com.

Code produit 822287

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle,

services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 Formulation de préparations

ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui

ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation

d'intermédiaires)

ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b

Quantité utilisée

Quantité annuelle par site 1010 t

Remarques (par rapport à la substance pure)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par 360

année

Facteur d'Emission ou de 0,10 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de 0.50 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de 0,10 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air Utilisation d'équipements de réduction des émissions.
Eau Utilisation d'équipements qui réduisent les émissions dans

l'air.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Pourcentage retiré des eaux usées 97 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

822287 Code produit

Nom du produit Eau oxygénée 30 % stabilisée pour la synthèse

Concentration de la Substance

Couvre le pourcentage de la substance dans le produit

dans le Mélange/l'Article jusqu'à 70 %.

Forme Physique (au moment de

l'utilisation)

Liquide moyennement volatil

Température du Processus < 70 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec LEV et bonne ventilation générale

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé Porter des gants adaptés (répondant à la norme EN374) et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC2		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC4		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6a		Eau douce	0,61	EUSES
2.1	ERC6b		Eau douce	0,61	EUSES

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, systémique	0,99	ECETOC TRA, modifié

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contrair e).

Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck ScIDeEx® sur www.merck-chemicals.com.